

L'eau, un droit fondamental de l'humanité

Publié le

Samedi 17 Décembre 2022

[Fabien Gay](#)

Le 28 juillet 2010, l'ONU reconnaissait le droit à l'eau et à un assainissement de qualité comme « droit fondamental essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme ». L'OMS estime que 20 litres d'eau par personne et par jour sont nécessaires. Or, sur le volume d'eau total de notre planète, l'eau douce ne représente que 2,5 % et elle se raréfie. Du fait du changement climatique, les sécheresses augmentent et la pluviométrie baisse dans certaines zones du globe. Dans sa note mensuelle sur les nappes d'eau souterraine françaises au 1er octobre 2022, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pointe des niveaux nettement inférieurs à 2021 et insiste sur la nécessité de limiter les prélèvements.

Partout, des incendies ravagent les forêts, les événements extrêmes se multiplient, les cycles des précipitations sont modifiés, le niveau des océans monte et leur pollution et la hausse de leur température altèrent leur capacité de stockage du CO₂. Des catastrophes annoncées qui impactent déjà gravement certaines zones du globe ; devant le changement climatique, les inégalités sautent aux yeux. D'ici à 2025, la moitié de la population mondiale pourrait vivre dans une zone en stress hydrique, où les ressources sont inférieures aux besoins. Dix-sept pays, qui abritent 25 % de la population mondiale, sont déjà dans ce cas. Et l'OMS et l'Unicef alertent : une personne sur trois n'a pas accès à l'eau salubre.

C'est le cas en Guadeloupe. En Guyane, les populations autochtones sont intoxiquées par le mercure déversé dans les rivières par les orpailleurs illégaux. Cet été, en métropole, près de 100 villages ont été privés d'eau potable et des conflits d'usage – entre barrages hydroélectriques, centrales nucléaires, agriculture, besoin de

préserver la biodiversité – ont vu le jour. L'urgence est là. Objet de litiges, l'or bleu est déjà source de conflits armés pour son contrôle et son accaparement. Car si l'eau se raréfie, les besoins croissent, d'autant qu'elle est cruciale et centrale dans tous les grands enjeux.

Ainsi, nos modèles agricoles et d'élevage, essentiellement basés sur l'intensif, sont très gourmands en eau. Le débat autour des mégabassines cristallise d'ailleurs ces problématiques et l'absence de réponses durables : car elles privent les sols, les nappes et les écosystèmes des pluies nécessaires à leur reconstitution et nécessitent de pomper dans les nappes phréatiques. L'eau est également essentielle à la production d'énergie. Or, cet été, plusieurs centrales ont été contraintes d'abaisser leur production car la température des cours d'eau était trop élevée pour refroidir les réacteurs nucléaires. C'est pour cette raison évidente qu'il faut, à côté de l'énergie nucléaire, absolument développer les énergies renouvelables.

En France, l'approvisionnement et la distribution de l'eau incombent aux collectivités, qui peuvent décider d'opter pour une gestion directe ou de les confier au privé, ce qui est majoritairement le cas, puisque Veolia et Suez gèrent 60 % du territoire et la Saur 10 %. À cette échelle également, l'eau est un enjeu crucial. Car, malgré l'ouverture au marché, les usagers n'ont pas le choix de leur fournisseur et, surtout, des disparités de tarifs, parfois importantes, existent en fonction de la zone d'habitation. Au contraire, l'eau, indispensable à la vie, est une ressource fondamentale, un bien commun de l'humanité. Il convient de la sortir du dogme du profit et de lui donner enfin la place prioritaire qu'elle occupe pour notre survie.